BULLETIN MUNICIPAL

INFORMATIONS

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il se déroule dans la commune **depuis le 19 janvier et prendra fin le 18 février 2017**. Nous vous serions reconnaissant de réserver le meilleur accueil aux agents qui en ont la charge.
Chaque agent est muni d'une carte officielle avec sa photo, le cachet de la mairie et la signature du Maire.

Si vous constatez qu'aucun agent recenseur n'est passé à votre domicile début février, **signalez-le en mairie**.

CIDFF

Prochaine permanence en mairie le **mercredi 8 février 2017** après-midi, sur rendez-vous au **03.22.60.39.60**

PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE

La permanence de la mission locale aura lieu **le mercredi 1er mars 2017**, parking de la mairie, de 9h30 à 12h15.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Le ramassage des déchets verts aura lieu le jeudi **16 février 2017**.

PERMANENCE DE MONSIEUR EMMANUEL MAQUET

La permanence de Monsieur Emmanuel Maquet, Conseiller Départemental du Canton de Friville-Escarbotin aura lieu **le vendredi 10 mars à 14h00, à la mairie de Fressenneville**

DEJECTIONS CANINES

Nous vous rappelons que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants et ce **par mesure d'hygiène.** Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute partie du domaine public communal.
En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une **contravention de 1ère classe (35 euros).**

ALSH

Un centre de loisirs se déroulera **du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017.** Si vous désirez que votre enfant y participe, veuillez passer en mairie prendre un formulaire d'inscription.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Directrice, Madame Laure BOCLET au **06.24.60.53.34 ou 03.22.30.30.78**

BULLETIN MUNICIPAL

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

Le CAJ (Centre Animation Jeunesse) accueille tous les jeunes qui ont 13 ans dans l'année. Il se déroulera **du lundi 13 février au vendredi 24 février 2017.**

Au programme : BMX, match des Gothiques à Amiens, Viméo, sortie Ski en Belgique, Carnaval du CAJ etc.

Des programmes complets sont disponibles dans les mairies, CCVI, Cyberstes, CAJ..

Pour plus de renseignements, veuillez contacter **le 03.22.30.68.87**

OFFRE D'EMPLOI CCV

La CCV recrute **un auxiliaire de puériculture en CDD (H / F)**

Missions : vous serez intégré dans un établissement d'accueil de jeunes enfants, âgés de **2 mois à 3 ans**.

Profil : Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture exigé.
Poste de **35 h** hebdomadaires

Pour tous renseignements complémentaires, contacter la mairie au **03.22.60.39.60** ou Madame Marie Quennehen, aux ressources humaines de la CCV au **03.22.30.40.42**

Candidature à envoyer **avant le 10 février 2017** à Monsieur le Président de la CCV 154 rue Henri Barbusse à Friville-Escarbotin

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

La mise en ligne du site se fera **le 6 février 2017**. Pour vous connecter : **www.fressenneville.fr**

PROGRAMME SEMESTRIEL DES MANIFESTATIONS DU CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Le Conseil départemental souhaite informer les habitants mais aussi les personnes en visite dans la Somme, des actions menées sur notre territoire dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre.
Des exemplaires du programme semestriel qui regroupe les évènements, les commémorations, les expositions et les manifestations organisés par le Département ou par les acteurs locaux, au cours du premier semestre 2017 sont disponibles en mairie.

ÉTAT CIVIL

✓ ***Naissance :***

Rang-du-Fliers, le 23 décembre 2016 :
Sarah DELOUBRIÉRE

✓ ***Décès :***

Abbeville, le 23 décembre 2016 :
Charles LEMESLE

Saint-Valéry-Sur-Somme, le 4 janvier 2017 : Jacques RIMBAUT

Abbeville, le 26 janvier 2017 : Roland PAUCHET

BULLETIN MUNICIPAL

SERVICE DE GARDE

- *Infirmières* :

Le 05 / 02 Madame Sylvie LEFORT au 03.22.60.80.31

Le 12 / 02 : Mme Martine PION au 03.22.30.51.34

Le 19 / 02 : Cabinet Infirmier de Friaucourt au 03.22.60.62.26

Le 26 / 02 : Mmes Maud MORIERE et Sylvie HOUSSAYE au 03.22.30.30.43

Le 05 / 03 Madame Sylvie LEFORT au 03.22.60.80.31

NOUVEAUTE : ROTISS O'BOIS

Rôtisserie gourmande au feu de Bois. De la saveur, du goût !

Tous les vendredis, sur la place de la République, de 15h45 à 20h00.

Poulet, jambon à l'os, épaule d'agneau, cochon de lait, côte de bœuf, rôtis et accompagnements gourmands.

Pour vos évènements : cérémonies, anniversaires, portes ouvertes, foires, brocantes...La rôtisserie se transforme également en grill et plancha !

Pour tous renseignements ou devis, contacter le **07.60.90.26.62** ou par mail : rôtissobois@gmail.com

CLUB DE KARATE

Le club de karaté organise **une sortie au salon de l'agriculture le 25 février 2017**. Le prix est fixé à **31 €** (entrée + bus)

Réservations au **06.13.30.07.07**

FESTIVITES

04/02 : Repas récréatif du club des Retraités Dynamiques MPT

11/02 : Repas du Judo MPT

11/02 : Doublette fédéral club de pétanque stade Marcel Poiret

17/02 : Loto USNF football MPT
Ouverture des portes **à 18h30**, premier tirage **à 20h00**.
Restauration sur place et buvette.
Nombreux lots à gagner : bon d'achat de 300 €, sèche-linge, machine cookéo, congélateur, 2 bons d'achat de 100 €, smart box, 2 tablettes tactiles, machine Senséo, 2 bons d'achat de 50 € et de nombreux lots.
Réservations au **07.77.38.38.84 après 17h30**

18/02 : Soirée Paella Parents d'Elèves MPT **dès 19h, à la MPT.**
Menu 1 : 15 € (kir, coca ou oasis ; paëlla ; fromage ; grillé aux pommes).
Menu 2 : 12 € (kir, coca ou oasis ; assiette anglaise ; fromage ; grillé aux pommes.
Réservations jusqu'au 10 février 2017 (le règlement s'effectue à la réservation) **06.21.93.32.69 ou 06.32.33.44.75.**

26/02 : Mille Pattes : 10 km dans Fressenneville

Du 01/01 au 31/03 : Tournoi interne de tennis homologué

SUPER LOTO AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Le samedi **4 mars 2017 à la MPT.**
Ouverture des portes **à 17h30**, premier tirage **à 19h00**.
Restauration sur place.
Nombreux lots à gagner : TV 80 cm, Cookéo, Sèche-linge, réfrigérateur, GPS, jeux des 3 cartons et du Caddie.
Partie enfant gratuite.

Réservations au **06.50.13.58.09 ou 06.21.91.63.68**

SOIREE CABARET HOMMAGE A DALIDA

Maison Pour Tous
le vendredi 3 mars 2017 à 21h
Interprété par Virginie COCHEZ
Entrée : 8 €
Réservations au
06.72.46.28.42 et 06.19.35.34.33

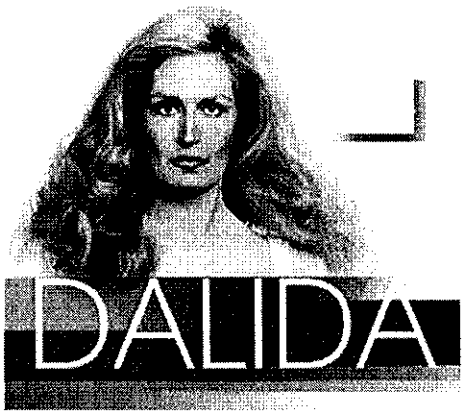

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Votre enfant part en voyage sans vous à l'étranger ?

Depuis le 15 janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire est obligatoire. C'est une démarche simple, accessible en ligne, pour protéger vos enfants et lutter contre la menace terroriste.

Aucune démarche n'est à faire en mairie, il suffit de vous connecter sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922

INFORMATION DE LA GENDARMERIE DE FRIVILLE

Pour votre information, **l'Institut national de l'environnement industriel et des risque**s effectue des mesures dans le cadre d'un projet de recherche sur l'exposition des citoyens dans divers environnements spécifiques.

La population est susceptible de s'inquiéter des chercheurs qui seront sur le terrain compte tenu de leur tenue bardée de capteurs.

Les itinéraires empruntés ne sont pas encore connus.

RAPPEL : COMPOSTAGE INDIVIDUEL ACHETEZ UN COMPOSTEUR A LA CCVI

La Communauté de Communes du Vimeu met en vente des kits de compostage contenant :

- Un composteur en PVC de 400 litres
- Un bio-seau de 5 litres et son outil aérateur

Le kit complet au prix de **20 €**
Installé chez vous par un guide composteur

N'hésitez plus, compostez !

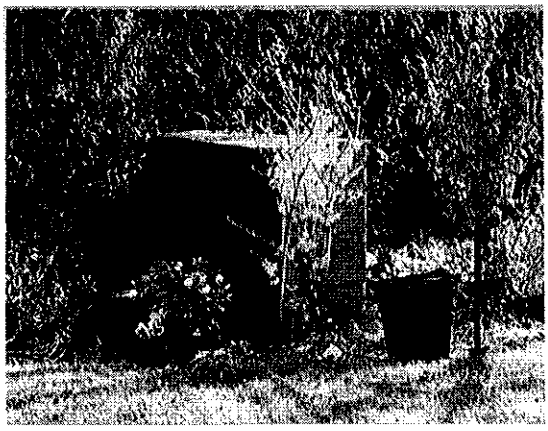

Mode d'emploi :

Composter est-ce vraiment utile ?

Sans hésitation, la réponse est oui.

- Parce que le compostage permet de **limiter la quantité d'ordures** ménagères que vous devez faire enlever par la collectivité
- Parce que le compostage permet de produire un amendement de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité.

Résultat : **il favorise la vie du sol.**

Que puis-je composter ?

- **Les déchets de cuisine** : épluchures de légumes et fruits, reste de repas (pain, riz, pâtes...), coquilles d'œufs écrasées, marc de café
- **Les déchets de jardin** : feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, mauvaises herbes, paille, tontes de pelouses en petite quantité
- **Les déchets de maison** : essuie-tout et serviettes en papier, papier journal, vieux terreau de compostage, cendres de bois

Ce que je ne peux pas composter ?

- **Les résidus de table** : viandes et poissons, coquillages
- **Les résidus de jardin** : végétaux très grossiers, terre, graviers, cailloux, sable, plantes malades
- **Les autres déchets** : papiers imprimés, sacs d'aspirateurs, mégots, gravats, plâtre, litières souillées, cendre de barbecue.

AIDE MENAGERE

Vous avez 60 ans et plus, vous rencontrez des difficultés à effectuer vos tâches ménagères quotidiennes, nous vous rappelons qu'un service d'aide-ménagère géré par le CCAS, existe au sein de la commune,

Afin de savoir si vous pouvez y prétendre, n'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie auprès de **Madame Isabelle MERCIER au 03.22.60.39.61**.

Le montant de la participation horaire de l'aide-ménagère à domicile est fixé par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). Il s'élève à 20.50 euros pour toutes les heures réalisées à compter du 1er janvier 2017.

Néanmoins, certaines caisses de retraite (CARSAT, RSI, ...) avec qui le service d'aide-ménagère est conventionné prennent à leur charge une partie du coût horaire d'intervention.
Le taux de participation est déterminé à partir d'un barème national défini également par la CNAV et qui est le suivant :

Tranche n°	RESSOURCES MENSUELLES		PARTICIPATION HORAIRE DU RETRAITE
	PERSONNE SEULE	MENAGE	
1	Jusqu'à 836 €	Jusqu'à 1452 €	10 % soit 2.05 €
2	De 837 € à 895 €	De 1453 € à 1551 €	14 % soit 2.87 €
3	De 896 € à 1010 €	De 1552 € à 1698 €	21 % soit 4.31 €
4	De 1011 € à 1091 €	De 1699 € à 1756 €	27 % soit 5.54 €
5	De 1092 € à 1141 €	De 1757 € à 1820 €	36 % soit 7.38 €
6	De 1142 € à 1259 €	De 1821 € à 1923 €	51 % soit 10.46 €
7	De 1260 € à 1424 €	De 1924 € à 2136 €	65 % soit 13.33 €
8	Au-delà de 1424 €	Au-delà de 2136 €	73 % soit 14.97 €

Reportez-vous **à votre avis d'imposition** sur les revenus pour déterminer votre participation horaire (revenu brut global divisé par 12).

Extrait de l'allocution du maire lors de la cérémonie de présentation des vœux du 15 janvier

Bonjour à toutes et à tous

Veuillez excuser monsieur Jean-Claude Buisine député, monsieur Emmanuel Macquet, conseiller départemental, ainsi que Madame Pascale Pocholle secrétaire générale de mairie, tenus par d'autre engagements.

Je remercie Monsieur Bernard Davergne Président de la Communauté de Communes du Vimeu pour sa présence.

Mesdames, Messieurs, bienvenue.

Bonne et heureuse année 2017. Que cette année soit porteuse de joie, de réussite, tant professionnelle que personnelle.

Je vous transmets également tous les vœux de santé et de prospérité de la part du conseil municipal et de l'ensemble du personnel municipal.

Il m'est impossible de ne pas évoquer les terribles événements qui ont marqué cette année. Une pensée pour toutes ces familles qui ont perdu un parent, un ami, une connaissance, pour tous les habitants de notre commune qui nous ont quittés, jeunes et moins jeunes lors de l'année 2016 et dont le souvenir reste dans nos cœurs.

Comme vous le savez j'ai été élu maire le 8 avril 2016. Trois démissions de conseillers municipaux de la majorité ont été

remises entre-temps, il a fallu les remplacer, trois candidats non élus sur notre liste ont répondu favorablement. Je tiens à les remercier de leur engagement à mes côtés.

Dès le mois de mai, nous avons mis en place aux services voirie et bâtiment des fiches de planifications pour chaque agent, malgré certaines réticences le planning fonctionne, il est tout à fait normal que le maire soit informé du travail effectué par les agents.

Chaque début de semaine les agents de maîtrise me transmettent par mail la charge de travail prévue puis le jeudi lors de notre réunion de bureau, nous faisons le point avec les adjoints et les responsables de façon à optimiser le mieux possible les services. C'est de cette façon que nous pourrons mener conjointement une action municipale dynamique et ambitieuse.

Pour la deuxième année consécutive, notre commune a eu une nouvelle ouverture de classe à la rentrée 2016. Ce qui porte le nombre de classes à 6 avec plus de 150 enfants en primaire. La municipalité se félicite de cette ouverture, et a effectué un investissement pour aménager une salle informatique accessible à tous.

Tout au long de l'année des travaux sont effectués au sein des écoles pour le bien -être des enfants et des enseignants.

Par ailleurs, des radars pédagogiques ont été installés à chaque entrée de la ville de façon à responsabiliser les automobilistes. Certains lèvent le pied tandis que d'autres ignorent la limitation de vitesse. C'est pourquoi la gendarmerie effectuera des contrôles radar régulièrement.

Vous avez remarqué que la municipalité a investi dans le fleurissement de la ville avec l'installation de pots de fleurs multicolores rue Roger Salengro, la création de massifs rue Geneviève Gabard et de l'Abbé Caron, un réaménagement des trottoirs rue du Chevalier de la barre, la rénovation complète des toilettes publiques sur la place, les Restos du Cœur, la caserne des pompiers elle aussi a été rafraîchie. Un coin détente à l'ancienne halle a été aménagé et des bancs ont été installés place de la République et place Stalingrad.
Nous avons réhabilité le logement de l'ancienne perception avec les subventions accordées par la région pour accueillir une famille tchétchène.

Pour l'année 2017 :

Nous allons engager une remise en état des vestiaires du gymnase et de la MPT de façon à être plus fonctionnel pour les clubs sportifs de notre commune.

Les bâtiments de la commune doivent être mis en norme pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
La FDE installera 2 bornes pour recharger les véhicules électriques sur le parking face à la mairie.

La rue Charles Verecque, nous allons remplacer le massif existant coté stade, les travaux seront réalisés par les élèves de la MFR d'Yzengremer, le rond-point de l'ancienne scierie (Pruvost) sera également doté d'un massif paysager de façon à améliorer le cadre de vie.

Un gros chantier est actuellement à l'étude il s'agit de la toiture de l'école maternelle depuis plusieurs années des infiltrations apparaissent, il faut refaire une charpente et une couverture neuves.

Pour 2017 la démolition de la friche Bricard sera une priorité, si toutes les autorisations administratives sont en notre possession la démolition sera effective dès le mois de mars.

Autre verrue SERFA décor classé site orphelin donc sous la responsabilité de l'État, nous avons écrit au ministre Ségolène Royale, après avis de monsieur le Préfet et de l'ADME. L'État effectuera la dépollution du site et enlèvera le transformateur. Concernant le bâtiment qui s'écroule littéralement créant un danger pour chaque riverain le ministère de l'écologie n'a pas alloué de crédit pour sa démolition ...
Nous avons de nouveau formulé un courrier à notre député et au ministre expliquant notre incompréhension. J'espère avoir une réponse favorable pour le bien de notre commune.

La fibre optique FTTH arrive à Fressenneville, le déploiement étant terminé la commercialisation aura lieu pendant le deuxième trimestre 2017, la CCVI a investi sur l'ensemble des 14 communes de notre Vimeu pour que chaque habitant puisse bénéficier de la fibre optique, des réunions seront programmées pour renseigner les habitants.

Des discussions avec le cabinet FIDUCIM pour la vente de parcelles de terrain ont été engagées pour aboutir à une promesse de vente lors du CM du 25/11/16, un compromis de vente doit être signé en début année. La vente du terrain rapportera 150 000 € à la commune. Le projet de construction compte 24 Logements, 10 maisons locatives et 4 parcelles libres à la construction. Une présentation du projet aura lieu en février avec les riverains directement concernés et la population.

Je terminerai mon allocution par une citation d'Antoine de St Exupéry :

« POUR CE QUI EST DE L'AVENIR IL NE S'AGIT PAS DE LE PREVOIR MAIS DE LE RENDRE POSSIBLE »

Mon conseil municipal et moi-même renouvelons à tous nos meilleurs vœux et vous
Souhaitons une brassée d'optimisme pour une belle et heureuse année.

Le maire, Jean-Jacques LELEU